

FEDERATION FRANCAISE DE GOLF
LIGUE DE BRETAGNE

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, les dates et lieux des rencontres pour **l'année 2019**

CAEF 2018	DATES	CLUB	Dpt	Ordre Départ Séries
Inscriptions: 50 € Au Club : 10 €	21 MARS	LES ABERS	29	1 -2 - 3.4
	4 AVRIL	DINARD	35	2 -1 - 3.4
	23 MAI	CICE BLOSSAC	35	1-2- 3.4
	20 JUIN	CORNOUAILLE	29	2 -1 - 3.4
	19 SEPTEMBRE	AJONCS D'OR	22	1 -2 - 3.4
	10 OCTOBRE	ST LAURENT	29	2 -1 - 3.4
	BRETAGNE / PAYS DE LOIRE	PDL		1-2-3 4

Un dîner sera organisé le 10 octobre au golf de Saint Laurent après la remise des prix
Nous vous demandons de bien vouloir faire parvenir les inscriptions sur

La feuille annuelle jointe : pour le 24/02/2019 à :

Madame Françoise BERDER – francoise.berder@orange.fr
16 La Mulonnière
35580 GOVEN

Avec:

- ✓ Nom, Prénom
- ✓ Index
- ✓ Chèque d'inscription de **50 € à l'ordre de la Ligue de Bretagne**
- ✓ N° de licence
- ✓ Certificat médical en règle avec la Fédération.

Pour chaque rencontre, les inscriptions sont à envoyer **le samedi au Club qui reçoit** avant 12h sur la feuille ci-jointe.

Un **droit d'inscription de 10 €** sera demandé pour chaque compétition à toutes les joueuses.

Veillez trouver, ci-joint, le règlement et le modèle de la feuille d'inscription.

Nous vous espérons nombreuses pour cette sympathique compétition amicale.

Françoise BERDER

Il a été décidé, depuis l'année 2008, de l

Il a été décidé, depuis l'année 2008, de limiter à 120* le nombre de joueuses pour chaque rencontre.

**LORS DE L'INSCRIPTION,
LE SAMEDI PRÉCÉDANT CHAQUE RENCONTRE
Nous pourrions être amenés à limiter le champs des joueuses :
Cette limitation sera faite suivant les Index.**

**Vérifiez bien si votre candidature a été retenue pour vos départs du jeudi.
Ceci pour les Index les plus élevés**

Si toutefois vous ne voulez pas prendre le risque, au cours de la saison, d'être éventuellement refusée pour une rencontre, nous sommes à votre disposition pour vous rendre votre chèque d'inscription (ceci avant le 21 Mars).

SÉRIES CAEF POUR 2019 (Index limité à 26,4 ou moins suivant le nombre d'inscrites)

Séries	Index des Joueuses	Formule de Jeu	Boules Départ
1 ^{ère} CAEF	0 à 12	Stroke Play	Bleu
2 ^{ème} CAEF	12,1 à 16,4	Stableford	Bleu
3 ^{ème} CAEF	16,5 à 18,4	Stableford	Rouge
4 ^{ème} CAEF	18,5 à 26,4	Stableford	Rouge

Les séries pourront être rééquilibrées, avant la première compétition, en fonction du nombre de joueuses inscrites dans chaque série.

ATTENTION REGLES

La 1^{ère} série jouera en stroke play.

Pour le classement général, les séries dans lesquelles participent les joueuses ne sont pas figées tout au long de l'année. Les joueuses seront, pour chaque rencontre, inscrites dans la série qui correspond à la valeur de leur Index à la date limite de l'inscription de la rencontre.

ORDRE DES DÉPARTS POUR 2019

Afin d'harmoniser les horaires de départs entre les différentes séries, les 1^o et 2^o séries joueront alternativement en 1^o ou 2^o tranche horaire. Cet ordre est indiqué, pour chaque rencontre, sur le calendrier des compétitions joint dans ce même courrier. La 3^o série jouera toujours en 3^o position. et la 4^{ème} ensuite Départs mixés dans chaque série (Index et club).

Dans ces conditions, il ne sera pas possible de tenir compte des covoiturages !!

CLASSEMENTS ET PRIX

Pour chaque rencontre et dans chaque série:

- ↳ 3 prix Brut avec départage par RMS
- ↳ 3 prix Net par série avec départage par RMS, qui attribue les points de classement en fonction du barème suivant :
- 1^o: 7 points, 2^o: 4 points, 3^o: 3 points

Pour les Prix seront retenus : 1 Brut et 1 net en 1^{ère} série et 1 brut et 3 Net pour les autres séries

Classement Général – Départage :

- *Les joueuses cumulent les points acquis lors de chacune des 6 rencontres pour le résultat final.*
- *Un seul classement regroupe toutes les joueuses*
- *En cas d'égalité de points au classement général de deux ou plusieurs joueuses, à l'issue de la dernière rencontre, c'est la dernière compétition qui fera la différence, puis l'avant dernière etc...*

Pendant la période hivernale et humide vérifiez si l'utilisation des chariots est autorisée.

Pour les personnes voulant faire un parcours de reconnaissance, le prix est à négocier au cas par cas avec les gestionnaires.

